Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Traité Troumot

Michna 3 - Chapitre 1

קטן שלא הביא שתי שערות רבי יהודה אומר, תרומתו תרומה.
רבי יוסי אומר, אם עד שלא בא לעונת נדרים, אין תרומתו
תרומה; ואם משבא לעונת נדרים, תרומתו תרומה.

L'enfant qui n'est pas pubère, Rabbi Yehouda dit : s'il a prélevé la térouma, elle est valable. Rabbi Yossé dit : avant que l'enfant ait atteint l'âge où ses vœux sont pris en considération, sa térouma n'est pas valable ; une fois qu'il a l'âge où ses vœux sont pris en considération, elle est valable.

Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions